

**DEPARTEMENT  
de la Meuse**

-----  
**Arrondissement  
de Verdun**  
-----

**Communauté de Communes  
du Territoire de Fresnes en Woèvre**

---

**DELIBERATION du  
Conseil Communautaire**

**MANDAT 2020-2026**

---

**Délibération n° 20250123\_005**

**Objet : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC  
UNIS CITÉ ET L'ILCG**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois janvier, à vingt heures, la Communauté de Communes du Territoire de FRESNES EN WOEVRE étant assemblée en session ordinaire, à la salle socio-culturelle de Fresnes en Woèvre, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Didier ALEXANDRE.

**Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 janvier 2024**

**Etaient présents (40) :** MM. les Délégués Communautaires des 32 communes adhérentes.

François JAMIN ; Dominique MOUSSA ; Arnauld LECLAIR ; Mickael WANHAM ; Raphael MARCHITTI ; Jean-Luc PIERRE ; Martine WINGER-GALTIÉ ; Alain BRIZION ; Jean-Paul BOLOT ; Christophe JOB ; Jean-Marie LIGNOT ; Danielle LEPRINCE ; Jérôme STEIN (P) ; Michel MAZZOLA ; Alain LABISSY ; Jean-François NOTTEZ ; Éric PARANT (P) ; Roger FABE ; Jérôme AUBRY ; Michel MARCHAND ; Christelle ALEXANDRE ; Claude JAMIN ; Xavier PIERSON ; Audrey OLLINGER ; Michel DOLADILLE ; Mickael ADAM ; Sylvie PARIS ; Christian GIANNINI ; Alain LAMBERT ; Henri HUYNEN ; Yves BRIZION ; Daniel BRETON ; Cyril WARIN ; Rémy MICHEL ; Frédéric THIRY ; Jean-Marie BLOUET ; Didier ALEXANDRE ; Stéphanie PERIN ; Franck LEGRAND ; Olivier LADOUCETTE.

**Absents ayant donné pouvoir (2) :** Christine FRIZON donne pouvoir à Éric PARANT ; Marie-Astrid STRAUSS donne pouvoir à Jérôme STEIN.

**Absents excusés (2) :** Anne CORCELLUT ; Sylvie STRAUSS.

**Absents (3) :** Samuel BORTOT ; Jean-François MANGIN ; Laurent JOYEUX.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de Communauté.

M. Xavier PIERSON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le président expose aux Membres du Conseil Communautaire l'objectif de la convention de partenariat avec Unis-Cité. L'association Unis-Cité coordonne l'action de jeunes volontaires en Service Civique autour des programmes d'intérêt général qu'elle développe.

L'antenne meusienne de l'association a été créée en 2019. Elle développe plusieurs actions sur le département, notamment le programme « *Solidarité Seniors* ». Une équipe de deux volontaires en Service Civique sera sur place à France Services, et fera des déplacements au domicile des séniors.

L'objectif est d'encourager les jeunes à combattre la solitude des séniors sur le territoire.

Un binôme de services civiques Unis-Cité organisera des visites conviviales directement au domicile des séniors. Ces visites visent à combattre la solitude des séniors, à favoriser le lien entre les générations, à soutenir l'autonomie, le maintien à domicile et à promouvoir le bien-être et la qualité de vie des séniors.

Le binôme en service civique pourra de plus accompagner les séniors dans leur démarche informatique, notamment pour les personnes ne pouvant pas se déplacer ou ayant des besoins physiques à domicile (exemple : faire fonctionner son imprimante).

Les interventions des services civiques se feront à compter d'une fois par semaine, le mercredi, sauf autre projet ou nécessité.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 13.01.2025,

**Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité (40 voix pour + 2 pouvoirs pour - soit 42 voix délibératives)**

- **D'AUTORISER le président à signer la convention et tout document afférent à cette affaire**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté de Communes.

**LE PRESIDENT CERTIFIE :**

- le caractère exécutoire de cet acte à compter de sa transmission en Sous-Préfecture le :
- que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la CODECOM.